

Courrier Fédéral

N° 350

du 25.05.13 au 31.05.13



Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Non à l'austérité



■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 16 mai 2013

pages 2 à 7

■ REVENDICATIF

Assises de l'automobile

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins



Denis Leblanc
membre du Bureau Fédéral



En direct du CEF

du 16 mai 2013

«Le changement maintenant» se fait toujours attendre. En 2012, le pouvoir d'achat a reculé de 0,4% et 2013 ne connaît pas d'amélioration. Quoi qu'en dise le premier ministre au soir de la manifestation du 5 mai, l'austérité existe bel et bien en France. La récession atteint toute l'Europe et notamment les pays du Sud où l'émigration des jeunes devient phénomène de masse. La paupérisation grandit partout dans le monde avec une aggravation des inégalités et des conditions sanitaires et de santé. Et pourtant l'argent existe. Les groupes du CAC 40 ont réalisé 53 milliards de bénéfices et une part non négligeable de ces résultats provient du marché français et de l'Europe de l'Ouest avec un niveau de marge très élevé. Malgré la conjoncture, la France reste le premier marché pour Renault et PSA. Les carnets de commandes florissants des groupes de l'aéronautique leur permettent de réaliser de très bonnes performances financières. Oui, il y a de l'argent et des Cahuzac par centaines en France où l'évasion fiscale vers les paradis fiscaux coûte entre 30 et 50 milliards de recettes à

l'Etat. Cet argent doit être mis au service de la relance de l'économie plutôt que de céder aux injonctions du patronat et du gouvernement sur l'urgence de baisser le coût du travail pour la compétitivité.

Le vote sur l'ANI mardi au Sénat par 170 voix contre 33 est un coup porté au monde du travail. Il faudra être vigilant sur son utilisation dans les entreprises. Aujourd'hui, ils mettent en avant les questions de prévoyance et des mutuelles, mais même cet aspect n'est pas toujours positif dans la loi. Nous devons continuer à marteler sur la nécessité de baisser le coût du capital et œuvrer à une autre répartition des richesses.

Des AG pour se mettre à l'offensive

La CGT et notre fédération ne manquent pas de propositions, mais nous butons sur la difficulté de leur appropriation par les salariés pour aller à la bataille. Elles ont besoin de gagner en intensité et de démontrer leur véracité pour conforter leur légitimité économique. Au dernier Conseil national, nous avons visionné un film sur l'utilisation de l'indice INSEE lors des négociations salariales. L'avons-nous utilisé, y-a-t-il eu des débats avec les syndiqués ? Il faut dans cette période privilégier les échanges avec nos syndicats et les syndiqués. La direction fédérale peut se donner l'ambition de réunir 1000 syndiqués en AG dans les entreprises et régions, chacun d'entre-nous participant au moins à une ou deux réunions. Ces AG permettraient également de mettre en débat la proposition de la fédération d'une journée nationale d'actions autour de l'avenir industriel en terme également d'emplois, conditions de travail et de salaires. Impliquons dès maintenant nos forces militantes avec

un plan de travail offensif. Il s'agit de se mettre en situation de réussir ce nouveau temps fort pour la rentrée et le second semestre, où des enjeux de société comme la question des retraites sur le devant de la scène.

Des luttes existent dans la métallurgie

Chaque semaine le Courrier fédéral s'en fait l'écho. Elles sont en général gagnantes et l'une des questions posées est de les faire mieux connaître pour ancrer l'idée que par la lutte on peut gagner. Dans ce sens, malgré le contexte unitaire difficile le premier mai a été un succès avec 160 000 manifestants dans le pays. En Allemagne, IG Metall a aussi arraché un succès avec une augmentation générale des salaires de 3,4% pour le 1er juillet 2013 et 2,2% au 1er mai 2014. C'est parfois plus compliqué dans des luttes pour le maintien de l'emploi. Les dossiers PSA ou Arcelor mériteraient une intervention plus volontariste de l'Etat. C'est tout le sens de la déclaration de la fédération la semaine passée suite à l'annonce de STX de relocaliser son activité en Corée du Sud et de vendre ses chantiers navals en Europe. Hier une délégation CGT devait rencontrer les syndicats STX en Corée du Sud.

Dans un an se tiendra le 40^e congrès de notre fédération du 2 au 6 juin 2014 au Mans. Notre ambition est d'atteindre 70 000 adhérents à cette échéance. Fin 2011, nous avons atteint 65 000 adhérents, mais nous avons encore des efforts à réaliser sur l'état des règlements 2012. Il va être difficile de combler ce retard, néanmoins un plan de travail de la direction fédérale a été mis en place pour atteindre les 100%. Après 5 années d'évolution, on ne peut reculer, d'autant qu'au regard des résultats



électorales mesurant la représentativité il y a un potentiel et le moyen d'y parvenir si nous prenons la question de la syndicalisation en mains. Pour ne prendre qu'un exemple sur la représentativité, on a relevé 13 500 votants pour la CGT dans les services de l'automobile et seulement 2500 syndiqués connus par la fédération. Idem dans les régions pour la métallurgie ou chez les ICT.

Des Assises fédérales auront lieu en juin

- Les Assises de l'automobile se tiendront le 5 et 6 juin. 170 participants sont attendus. Il sera question de la situation dans les groupes et différentes filières suivie d'un débat sur une technologie d'avenir : l'électromobilité. Des délégations belges, italiennes et allemandes sont attendues le lendemain pour débattre sur le

thème : « Pour une véritable politique industrielle du secteur automobile en Europe, quelles actions syndicales communes ? »

- Les Assises de la formation syndicale auront lieu le 20 juin. Chaque jour, nous observons les limites de notre action quand les militants sont peu formés et lors des départs en retraite les renouvellements sont difficiles. Nous devons aussi échanger sur la vision de la formation syndicale. Attention, il n'y a que 70 inscrits à ce jour et il faut relancer les bases pour leur participation.

Des mobilisations sont engagées

- Sur le projet de loi d'amnistie des syndicalistes, un rassemblement a lieu ce midi devant l'Assemblée nationale avec Thierry Lepaon. Il n'est pas acceptable que le gouvernement

et l'Assemblée nationale acceptent la criminalisation de l'action syndicale. Le bureau fédéral propose qu'une délégation se rende à ce rassemblement en présence de Maria Alvès, membre de la direction syndicale, elle-même victime d'un harcèlement antisyndical de la part de son employeur. Exigeons une loi d'amnistie des syndicalistes.

- La CES appelle à mobiliser dans la semaine du 7 au 14 juin. Bernadette Segol, secrétaire générale de la CES effectuera dans cette période un tour d'Europe dans la semaine du 7 au 14 juin pour rencontrer les 27 chefs d'Etat européens. Le mot d'ordre est : «Changer de cap et rompre avec les politiques d'austérité». Un appel unitaire est en cours de construction en France. Nous devrions avoir des précisions prochainement.

Discussion

Maria Alvès témoigne du harcèlement dont elle est victime de la part de son employeur. Celui-ci lui a infligé récemment cinq jours de mise à pied et veut maintenant la licencier pour avoir participé au congrès de la CGT. Son patron considère que l'autorisation d'absence sollicitée pour l'occasion au titre de la formation syndicale constitue un motif de licenciement. Ce même patron fait partie de la délégation qui révisé la convention collective, Tandis Fabrice, un autre syndicaliste du département est également visé. C'est une opération qui vise à détruire l'USTM CGT 39 pour mieux s'attaquer aux acquis sociaux.

Daniel Pellet-Robert rapporte que Renault remet en cause tous les accords collectifs avec l'ambition affichée de faire baisser de 11% les coûts salariaux. Toutes les propositions syndicales sont rejetées. Les organisations syndicales résistent et une lettre commune a été adressée à Bercy et auprès des Conseillers régionaux pour demander l'arrêt des subventions à Renault. Une lettre-pétition est envisagée sur différents sujets, notamment la santé au travail. Depuis le début de l'année, on lance le débat avec des propositions et on porte des dossiers avec des contenus chez Arcelor, PSA, Camiva, mais cela n'avance pas. De partout, ils semblent vouloir faire la démonstration d'enfoncer le dernier rempart contre la désindustrialisation. Seule compte la rentabilité à deux chiffres. En ce moment se jouent les négociations sur les grilles de qualification. Il importe de notre côté de faire monter la question du partage des richesses.

Christine Ciol intervient sur la formation syndicale. Cette question n'est pas décalée dans cette période où l'on comprend qu'après les retraites et l'ANI des militants soient découragés. En effet, la formation est un outil de luttes. Les Assises sont dans un mois, et il s'agira de réfléchir sur nos besoins de formation. Dans certains syndicats des droits nouveaux ont été conquis pour la prise en charge de la formation. C'est le cas chez Sidel. L'objectif des Assises est de 200 participants, or nous n'en sommes qu'à 63 et des régions entières sont absentes. J'engage à relancer les bases.

Laurent Trombini rebondit sur la répression syndicale. «Il y a celle qui est visible et celle qui est plus insidieuse et peut se traduire dans les déroulements de carrière. Dans ce domaine, il faut une tolérance zéro. Un des secteurs de

Thalès a connu une lutte de deux ans suite à la vente d'une activité informatique. Treize délégués ont été transférés malgré les avis de l'inspection du travail. Il importe donc de faire pression sur la question de la loi d'amnistie. Nous avons de bonnes propositions, mais nous rencontrons des difficultés à les concrétiser parce que le débat politique de fond n'existe plus. De ce fait, il devient difficile d'entraîner les salariés dans des luttes d'ampleur. Lors d'une récente réunion interne de la CGT Thalès, nous avons décidé d'aller dans nos 50 bases pour s'obliger à parler du fond. Par exemple, on constate que sur la question du FN, il y a des attitudes de fuite du débat. Idem sur la définition de «ceux qui profitent du système». Nous avons à faire un travail de crédibilisation de nos propositions. Enfin, il faut se positionner assez rapidement sur l'action qui pourrait se profiler le 12 juin.

Frédéric Sanchez relève que le gouvernement donne des signes au patronat au travers de la répression syndicale. «Après avoir été acquitté sur l'affaire des tags, les cinq syndicalistes de Roanne sont maintenant convoqués pour des tests ADN. Une action s'est tenue hier à Saint-Etienne pour sensibiliser sur cette question. Il faut aussi réfléchir à des actions sur les territoires pour stopper la répression. Nous avons intérêt à être offensifs sur les questions de la répression syndicale qui existe dans les grands groupes, mais se traduit souvent par des licenciements dans des petites entreprises. Et on ne peut pas non plus banaliser les dérives sur les thèmes nationalistes. La CGT doit donc aller au débat et être vigilante sur le FN et le racisme. La priorité dans la période est aussi d'aller vers des AG et congrès de syndicats. Il faut décider de plans de travail pour faire débattre sur les contenus revendicatifs, salaires, emploi et retraites. Denis a proposé de réunir 1000 syndiqués avec la participation de l'ensemble des camarades du CEF. Nous sommes en difficulté sur la question de la construction du rapport de forces. Le premier mai a été un bon premier mai, mais l'initiative qui a précédé n'était pas à la hauteur. Nous avons donc besoin d'échanges avec nos syndiqués pour voir comment on établit un rapport de forces durable pour gagner et obliger le gouvernement dit de gauche à répondre aux revendications sociales plutôt qu'aux sirènes du Medef. En Rhône-Alpes, nous avons pris l'axe de travailler sur une convention collective régionale avec un contenu revendicatif. On s'est fixé l'objectif d'organiser une AG le 28 juin avec 150 camarades

pour débattre du contenu de la convention collective régionale – et en vue d'une convention collective nationale - avec un contenu revendicatif. Nous avons intérêt à porter des points de convergences avec les camarades des différents départements pour fédérer, faire sortir des boîtes et créer des perspectives. Il faut aussi repartir à l'offensive sur les salaires. Il y a des succès. Chez Mécacentre deux heures de grève dans le cadre des NAO ont suffi pour obtenir 3% d'augmentation. Il faut aussi revenir sur la question des minima garantis. Concernant la conférence sociale, il faut rappeler que la dernière s'est traduite par l'ANI. Soyons donc attentifs à ce que celle qui se profile ne se traduise pas par une nouvelle réforme des retraites avec de nouveaux reculs sociaux. Dans la période, il convient aussi de travailler à un état des lieux précis sur les accords de compétitivité.

Amar Laadra intervient sur la question des luttes. «Il y a des conflits sur les salaires et les conditions de travail. Ces dernières semaines, nous constatons plusieurs conflits dans les entreprises en Alsace. Chez Clestra, malgré une situation de dépôt de bilan, nous avons réussi à obtenir une augmentation générale de 3,2% avec un talon de 80 euros. Chez Supra, une grève sur les conditions de travail et l'embauche de salariés a abouti à une dizaine de créations d'emplois. Chez SKF (Haut-Rhin), il y a eu aussi une lutte sur les salaires. D'autres luttes ont lieu sur l'emploi, notamment chez Delphi, GM et Stickers en Alsace. Dans cette période, privilégions les rencontres avec les syndicats, créons les conditions d'une dynamique. La question du renforcement fait partie de ces rencontres. Continuons à élever le rapport de forces par une syndicalisation plus importante. Veillons à gagner des AG de congrès et de syndicats. Concernant l'exercice 2012, il manque 8000 FNI. Il est possible d'interpeller les syndicats. Dans la campagne de syndicalisation, nous rencontrons des difficultés sur les ICT. Nous réfléchissons à une

semaine de syndicalisation à la mi-juin avec les USTM d'Ile-de-France, l'UFICT et la fédération. Concernant la continuité syndicale, nous avons travaillé un module de formation. Le problème est que sept syndiqués sur dix qui partent en retraite quittent la CGT. Il faut donc travailler cette question.

Marie-Laure Cordini constate que les salariés prennent de plus en plus de coups dans un contexte d'austérité. Dès lors que fait-on ? Il s'agit de préparer les mobilisations, notamment sur la bataille des retraites et d'engager des plans de travail. Cela pose aussi la question de la formation. Ce qu'amène Laurent sur la non-

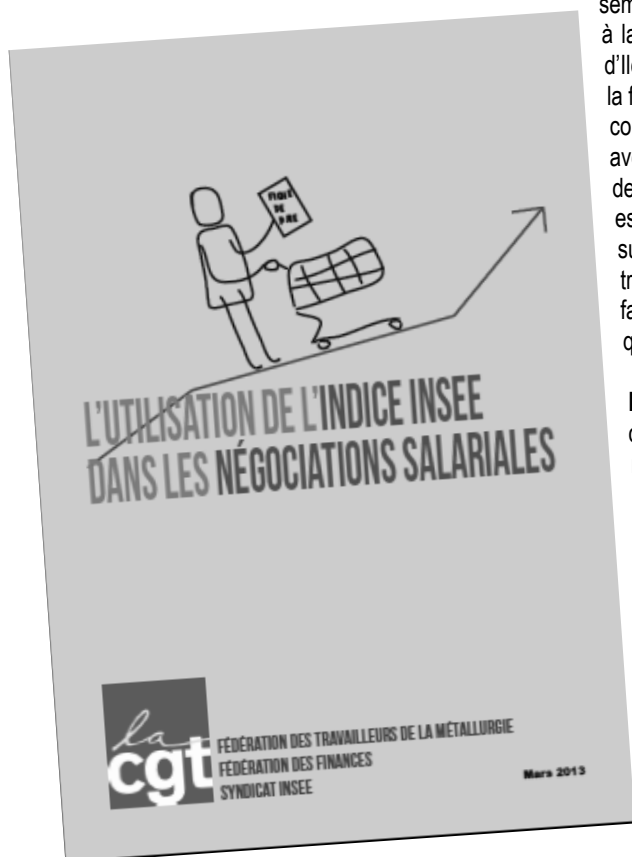
conscience politique de nos élus résulte aussi de la carence en matière de formation. Nos élus manquent de débats sociétaux. Dans le plan de travail, il y aura la journée d'action de la rentrée, mais aussi d'autres qui vont suivre.

Bernard Devert dit entendre les difficultés de mobilisation. «Dans la période, les médias attaquent aussi sur l'angle de la crédibilité des solutions syndicales. Or, l'actualité nous donne raison et on ne s'en sert pas suffisamment. Partout en Europe l'austérité mène à la catastrophe et nous assistons à un recul industriel. Un récent rapport montre comment l'Allemagne a créé un travailleur low cost, et même Louis Gallois, auteur du rapport sur la compétitivité dit qu'il faut arrêter. Il s'agit de montrer que la politique mise en œuvre partout en Europe ne fonctionne pas et que là n'est pas l'efficacité sociale. Pour cela, il faut un plan de travail qui programme des rencontres de nos militants et syndiqués. Il faut aller à leur rencontre y compris dans les petites boîtes. La tenue de bureaux fédéraux décentralisés a déjà permis de telles expériences. Ainsi, dans le Cher nous avons découvert le syndicat d'une petite entreprise et se confronter à ces réalités a un fort impact. Je suis pour la perspective d'une mobilisation dans la métallurgie. Si dans les vingt régions on débattait d'une convention collective de la métallurgie, cela ferait franchir une étape considérable. Dans la région Centre, il y a un recul sur le règlement du FNI. Le vieillissement du salariat de l'industrie touche les équipes syndicales. Nous sommes confrontés à une course de vitesse pour les maintenir et les renouveler.»

Xavier Pétrachi estime qu'il y a un manque sur l'anticipation du syndicat. «L'idée de revenir sur la nature du travail permet d'avoir une vision, or il manque une stratégie syndicale. Je ressens en Midi-Pyrénées une perte de confiance qui se répercute sur le crédit syndical et la discussion. Répéter les mêmes formes de mobilisation tous les deux mois, ça ne marche pas. Il y a les AG proposées, mais quelle forme leur donne-t-on ? Concernant les accords de compétitivité, nous n'avons pas connaissance de tout, or dans des entreprises des camarades se retrouvent seuls face à de fortes pressions. Il faut que les AG de syndicats permettent de rencontrer les salariés sur le terrain. Deux ans après la réforme des retraites, il y a aussi une crédibilité à reconquérir sur le terrain.»

Boris Plazzi revient sur le rassemblement sur la loi d'amnistie. «C'est une erreur politique et c'est aussi un message grave adressé au monde du travail. Dès 2006, on dénonçait l'affaire des caisses noires de l'UIMM. Or six ans après, les patrons sont toujours tranquilles, mais pas les syndicalistes. Les cas de répression sont nombreux et le recul du gouvernement va encourager leur multiplication. Nous avons besoin d'initiatives de masse pour parler de droits et protéger les nôtres. Nous avons besoin de passer du temps avec nos syndiqués. Il faut aussi revenir sur les questions des retraites avec les aspects de pénibilité et de durée de cotisation. Rappelons-nous qu'avant 2010, l'opinion était plutôt favorable à la réforme mais notre travail a inversé la tendance. Hollande a d'ailleurs été obligé de faire un geste sur les carrières longues lors de son arrivée à l'Élysée. Nous devons relancer le triptyque salaire-emploi-retraite et revenir sur la question du coût du capital et non celui du travail. Le premier mai, il y avait 160 000 manifestants. On a connu mieux, mais aussi pire et il y a des attentes vis-à-vis de la CGT. Nous avons réalisé un livret sur l'utilisation de l'indice INSEE. C'est aussi un outil à utiliser.»

Patrick Masson constate que le contexte est rude. «Rarement, nous avons eu autant d'arguments pour si peu de résultats. Il faut pourtant continuer le travail car les faits nous donnent raison. Mais est-on convaincus partout de la pertinence de nos propositions ? Cela nécessite de la pé-



dagogie. Il faut une autre répartition des richesses. Dès juin, il faut mobiliser sur les salaires. La pétition porte aussi sur les retraites. Allonger les années de cotisation pour travailler plus longtemps, lorsqu'on a cinq millions de chômeurs est une aberration. Baisser les pensions va aussi faire baisser la consommation moteur de l'économie. Certes, les journées de mobilisation sont épuisantes, mais bien que le premier mai fût moins réussi que l'année dernière (année des élections présidentielles) la mobilisation était plus importante qu'en 2011. Sur les accords compétitivité, nous avons aussi des choses à dire, notamment sur les répercussions en terme de qualité de production. Enfin, on travaille avec François Clerc sur la répression syndicale. Nous avons maintenant une journée d'étude sur la question et l'on constate que dans ce domaine, de par notre action, nous avons été en capacité de faire évoluer le droit.»

Gérard Montuelle confirme la déception sur le «changement maintenant». «Chez Safran, il y a un problème de renouvellement des anciens qui partent. Il y a aussi des problèmes de répression antisyndicale. A Gennevilliers notamment, le conflit porte sur les heures de délégation syndicale. On se situe aussi dans un contexte de restructuration entre Thalès et Safran. Actuellement, nous réfléchissons à un moyen de garder les camarades de Sagem. Concernant l'ANI, je fais partie du groupe de négociation sur la complémentaire pour tous. Il y a derrière un enjeu considérable qui peut mettre à plat toute la mutualité. La CGT ne souhaitait pas un tel système, mais le renforcement de la Sécurité sociale. Derrière ce chantier se profile un choix de protection sociale. Il serait utile d'avoir une réunion à thème sur cette question pour montrer les risques dans la remise en cause de l'existant. La négociation commence en juillet. Par ailleurs, dans le domaine de l'international, il y a des bougés intéressants. Nous avons rencontré récemment le syndicat britannique Unite. Les positions de ce syndicat évoluent nettement par rapport à ce que l'on connaissait jusqu'à présent. Aujourd'hui, nos collègues britanniques expriment le souhait de travailler sur des propositions d'action.»

Laurent Roussel attire l'attention sur la nécessité de creuser la question de la représentativité en territoire. «Je suis intervenu sur la représentativité au cours d'une réunion de négociation dans le 71. Les nouvelles règles imposent des bougés dont il faut se saisir et il serait utile d'avoir une note juridique sur la question. Il serait également pertinent de prévoir une expression sur le sujet envers les départements. Dans la période, il est difficile de trouver du positif, il y a de nombreuses dénonciations d'accords et le gouvernement donne de nombreux signes de confiance au patronat. Dans la situation, l'une des solutions consiste à prendre le temps de discuter avec notre corps militant. Nos argumentaires sont bien compris, mais les difficultés se situent dans la perspective. C'est précisément ce que ce gouvernement a fait de plus grave en bouchant une partie de celle-ci. Il y a un problème avec le 12 juin, dans la mesure où, alors que le contenu est bon, cette action n'est pas connue. Il faut tenir compte du fait que le corps militant est fatigué. Il y a aussi l'amplification de l'acharnement antisindical qu'on perçoit partout. Dans le 89, une AG est programmée le 3 juin.»

Jean-Jacques Desvignes dresse un tableau extrêmement critique de l'action du gouvernement. «Le gouvernement est d'une grande irresponsabilité avec tous les dossiers sur lesquels on n'aboutit pas et leurs conséquences. Il fait des choix dangereux. Chez EADS, on considère qu'on ne fait plus partie du cœur de métier et on nous vend. Idem chez Safran. Alors que nous menons la bataille pour une partici-

pation publique plus importante, on s'oriente en sens inverse. Il y a une accélération. Sur tous les dossiers, nous avons des arguments, or ils ne répondent pas. Sur la répression syndicale, les patrons voient qu'ils ont un boulevard et ils enfoncent le clou. Ne pourrait-on avoir une intervention, un coup de colère de la fédération avec conférence de presse, pour dire la responsabilité du gouvernement ? La rencontre avec UNITE (syndicat Britannique) a montré



que nous étions sur la même longueur d'onde. Il importe de montrer que nous ne sommes pas isolés. Les AG sont une bonne initiative. Il faut y aller pour montrer que nous avons des propositions et un chemin. En termes de réflexion, il faut aussi donner un meilleur rendement à tout ce que nous produisons.»

Philippe Martinez explique que la situation est exceptionnelle en termes de recherche de perspective en France et dans le monde. «C'est exceptionnel, car nous pensions que cela ne pouvait être pire que ce que nous connaissions sous Sarkozy, or il y a ce que nous vivons depuis un an. Nous avons besoin de chercher sur plusieurs pistes. Mais toute la CGT ne porte pas le même regard sur l'action du gouvernement. Le débat à la Commission exécutive l'a montré, avec ceux qui souhaitent qu'on investisse pleinement la conférence sociale, ou moi-même qui plaide pour qu'on y ait un «service minimum» compte tenu des résultats de la précédente. L'année dernière, une centaine de camarades avaient été mobilisés pour une augmentation salariale de 0,3% et l'ANI.

En tout cas, Thierry Le Paon a écrit à François Hollande en pointant des choses fortes, mais la réponse a été très courte. La CGT a donc fait son travail, mais en même temps on voit bien les interrogations sur l'efficacité syndicale. A contrario, si nous étions à ce point inefficaces, ils ne dépenseraient pas tant d'énergie à tenter de le démontrer dans les médias ou à taper sur les militants. Les résultats électoraux montrent aussi que nous sommes la première organisation. Dans notre profession, nous sommes à 31% toutes catégories confondues. Cela nous met en position de pouvoir signer des accords seuls. Dans la profession, le taux de participation aux élections TPE avoisine les 60% à 65%. Il faut mettre les pieds dans le plat avec des débats avec les syndiqués. Nous avons élaboré plusieurs argumentaires, il faut savoir si c'est utile et compris. Il y a encore une partie des syndiqués qui considère que le travail est un coût. Concernant les accords de compétitivité, le fait que certains syndicats signent n'a pas provoqué de défections massives des adhérents dans les syndicats concernés. L'accord chez Renault modifie les horaires de travail sur tous les sites et c'est toujours 0% d'augmentation salariale. Leur objectif affiché est d'améliorer les marges. Pourtant, il n'y a pas de crise des résultats du CAC 40. Quelles explications donne-t-on aux militants ? Lors des AG, le CEF peut s'entraider, se rendre à deux dans les AG de certaines boîtes etc. Mais il est indispensable d'en passer par le débat avec les syndiqués. En matière de recul social, le gouvernement va parfois plus loin que le patronat. Au niveau international, nous avons eu l'échange avec Unite. Cependant, les camarades espagnols des CCOO nous ont expliqué que sous la pression des salariés, ils se

sont trouvés dans l'incapacité de ne pas signer l'accord de compétitivité. La division syndicale pèse donc, mais en même temps faut-il en rajouter ? Comment se saisit-on de la déclaration de la CES ? Une rencontre intersyndicale a lieu le 21 mai qui devrait aboutir sur un texte appelant à des rassemblements le jour de la rencontre Ségol – Hollande. Le premier mai a rassemblé 160 000 manifestants, ce qui n'est pas négligeable. Il s'agit maintenant de voir pour poursuivre sur la bataille des salaires/qualifications et la préparation d'une journée d'action à la rentrée. Cela doit être une mise en mouvement de toute la métallurgie et pas seulement des entreprises en lutte. Chez PSA Aulnay, un protocole de fin de conflit est en passe d'être signé. 800 000 euros ont été collectés pour la solidarité. Du jamais vu dans une lutte. Les syndicalistes licenciés doivent être réintégrés et bénéficier du plan social qui va aboutir. Des assurances sont données pour lever toutes les sanctions. La fédération va poursuivre la bataille pour la réindustrialisation du site.»

Amar Laadra détaille le plan qui va être mis en œuvre pour les AG en Moselle. «Nous aurions besoin d'un quatre-pages pour aller au débat. Nous allons nous répartir les bases dans un plan de travail sur deux mois. Chaque dirigeant devrait aller au moins à trois réunions pour construire le rapport de forces dont nous avons besoin.»

Yann Amadoro relate l'ambiance dans son entreprise Ascométal : «Il y a une nouveauté. Désormais aux réunions de négociation, ce n'est plus nous mais l'employeur qui vient avec ses propres revendications. Ainsi est-il venu avec sa volonté d'instaurer un accord de modulation. Il y a une menace claire de faire tomber les 35 heures avec la tentative d'instaurer un compteur d'heures supplémentaires mis à disposition du patron pour gérer les périodes de basse activité. La CGC et la CFDT jouent ce jeu, allant jusqu'à poser la question de savoir s'il y aura un plan social en cas de refus de signer le PSE.»

Philippe Martinez souhaite que l'on fasse un bilan complet des accords de compétitivité au travers d'une compilation.

Arnaud Bergeron fait état de l'état d'esprit qu'il a rencontré. «Nous sommes en difficulté dans cette période, on voit que les gens sont blasés, ne prennent pas les tracts lorsqu'on les distribue. Pour se changer les idées, il faut que nos initiatives aient un aspect festif.»

Bernard Devert suggère une adresse du CEF à tous les syndicats. «Il faut expliquer les raisons du tour de France des AG, qu'il faudrait d'ailleurs plus réaliser avec l'objectif de 1000 syndicats que 1000 syndiqués. Il faut y indiquer des perspectives sur les conditions de travail, la convention collective et la mise en débat de la journée d'action pour la rentrée sociale.»

Xavier Pétrachi estime qu'il faut donner une visibilité à ce tour de France : «Pourquoi ne pas ouvrir une tribune ? L'idée est de discuter à la CGT de la meilleure réponse à apporter. On a besoin d'aller voir les syndiqués le plus possible et pour cela d'utiliser plusieurs formes, journal, affiches ou autre.»

Philippe Martinez approuve l'idée d'une expression du CEF pour expliquer le plan de travail. «Il faut une visibilité qui passe aussi par des comptes rendus des rencontres. La question qui est posée est celle de savoir si dans la situation actuelle il est possible de faire autrement que de signer des accords de compétitivité. Nous disposons de documents, d'explications, par exemple sur les filières. Nous avons aussi le dossier sur l'indice INSEE. Débattons de ces questions. La perspective est de travailler une ou des journées de mobilisation dès la rentrée. On peut aussi discuter des formes de lutte et de mobilisation, car dans ce domaine il faut être imaginatif.»

Denis Leblanc demande que les questionnaires sur les rencontres remontent rapidement et que l'on fasse vivre l'adresse qui a été décidée. Un point hebdomadaire sera réalisé sur la vie de ces rencontres avec la perspective d'une journée d'action fin septembre ou début octobre. L'idée est que chacun s'investisse. Un document sur la représentativité partira dans les régions.

Point sur le salaire des conseillers fédéraux

Anna Poissy a présenté une proposition de modification du statut des conseillers de la fédération qui les ferait passer au statut cadre. Cette proposition, issue d'une réflexion de la commission règles de vie, viendrait pallier à la difficulté constituée par une prime d'ancienneté que la fédération se trouve dans l'incapacité financière de mettre en œuvre. Les changements proposés se heurtent à la difficulté technique de la disparition de la sur-cotisation retraite dont l'impact sur le nombre de points et la pension serait compensé par une augmentation du salaire net et une prime de départ. Les simulations des hypothèses de travail ont été examinées par le CEF qui a donné son approbation à cette solution et à la poursuite du travail de la commission pour l'élaboration de la grille des salaires.

Point sur la NVO

Anna Poissy « Nous avons convié Agnès Naton, PDG de la NVO, à ce débat, mais celle-ci étant souffrante ce jour a dû décliner notre invitation. La Vie Ouvrière a 103 ans d'existence. Elle s'est transformée au gré du temps par les différentes orientations de notre organisation. Dès 2003, le congrès décide d'impulser la presse confédérale et adopte une charte de la vie syndicale en réservant une part des cotisations à celle-ci. A partir du 1^{er} janvier 2007, 3% sont réservés sur la cotisation pour la nouvelle publication mensuelle «Ensemble!». En 2002, la NVO compte 41 000 abonnés. 70% des abonnés sont rassemblés sur sept fédérations. Depuis plusieurs exercices, la NVO rencontre des difficultés financières avec des pertes annuelles d'environ 1500 abonnés. Le CCN a décidé d'un soutien sous deux formes : relancer une campagne d'abonnements et lancer une souscription dont l'objectif est de récolter 700 000 euros, soit

Dossier EXCLUSIF
LOI «SÉCURISATION DE L'EMPLOI»
NUMÉRO SPÉCIAL
EXCLUSIF
 → Entretien avec Thierry Lepaon
SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE
 → Le champ des possibles avec les Continental Nutrition
DÉCRYPTAGE
 → La loi «Sécurisation de l'emploi»
OUTILS
 → La négociation «CDI interim»
Parution le 31 mai 2013
 Abonnez-vous dès maintenant sur www.nvo.fr à partir de 60 euros par an

un euro par syndiqué. Aujourd'hui, la souscription atteint seulement 154 900 euros. Une commission a été constituée avec les camarades des UD et FD. Elle s'est réunie à deux reprises et continue ses travaux. Le syndicat de la NVO a été entendu par la commission afin d'avoir une bonne visibilité de la situation dans son ensemble. Les salariés ont laissé à penser lors de cette rencontre qu'il y a de réelles difficultés à leur niveau. Mais à notre niveau, il est difficile de faire la part des choses entre une mauvaise communication interne ou un problème d'organisation du travail. La situation n'est pas simple et le temps manque. Une date butoir pour combler les 600 000 euros manquants est le 15 juin, le commissaire aux comptes ayant donné cette échéance au-delà de laquelle la société serait en dépôt de bilan. Ces 600 000 euros ne peuvent à eux seuls rétablir la stabilité et la pérennité de la presse. C'est dans le sens qu'il semble important de donner la priorité à la reconquête des lecteurs de la NVO, outil indispensable à notre quotidien pour nos bases et nos syndicats. La fédération doit s'inscrire dans la sauvegarde de notre presse. La souscription lancée par le CCN doit nous interpeller dans nos groupes, nos USTM, nos syndicats. Parallèlement, nous devons répondre à la souscription. Nous vous invitons à participer et à faire participer l'ensemble de nos syndiqués à cette souscription sans tarder, mais seuls les abonnements en nombre pourront pérenniser cet outil indispensable à notre syndicalisme.

Chacun de nous, membres de la direction fédérale, sommes-nous tous abonnés. La fédération pourrait porter son aide à des abonnements pour un trimestre, voire un semestre.

Les directions de nos syndicats sont-elles aussi abonnées ? Que peuvent prendre en charge les syndicats pour dépasser ce problème. Là encore, nous pourrions aider à des abonnements s'ils sont suivis et pérennisés dans le temps. La contribution de la fédération doit être financière dans un premier temps, mais surtout motrice pour asseoir l'autonomie de notre presse dans le futur. Nos syndicats doivent également être partie prenante pour une réelle réussite. C'est donc un travail collectif que nous vous proposons de mettre en œuvre avec une augmentation de nos abonnements de la profession de l'ordre de 25%. Nous pourrions prévoir pour 2013, une enveloppe budgétaire de 20 000 euros sous forme d'aide à l'abonnement NVO. Pour ce

faire, il nous faut cibler dans un premier temps les syndicats et groupes importants. La vie syndicale pourrait interpeller ses syndicats en lien avec la NVO pour assurer un suivi et une continuité de l'abonnement. Indépendamment, nous devons tous contribuer aux abonnements et réabonnements dans nos syndicats, départements et régions. Toutes les réunions et assemblées devront aborder ce point lors de leurs débats. C'est de notre responsabilité commune. »

Discussion

Le CEF a débattu de plusieurs aspects de la presse confédérale, **Yann Amadoro** relève qu'il y a un problème de lecture croissant chez les gens qui lisent de moins en moins d'où la difficulté de s'abonner à un magazine.

Patrick Masson observe en outre que l'existence d'Ensemble pose la question de la cohérence de gamme et que le mensuel répond mieux à l'exigence qualitative dans laquelle il se retrouve.

Sébastien Hohmann estime au contraire qu'il se reconnaît mieux dans la NVO et dit notamment apprécier sa rubrique culture. Des enquêtes diverses sont appréciées, de même que l'utilité de certains sujets. Seul reproche à faire : des interviews de 6 pages trop longues. Certains syndicats se servent beaucoup de la NVO et des numéros à thèmes tels que sur les retraites. Les questions juridiques ont aussi une forte importance. Toutefois, le mode de la souscription n'est peut-être pas le plus adapté.

Marie Laure Cordini s'interroge sur la transformation de l'outil NVO en mensuel, mais souhaite qu'une démarche d'abonnement des CE et syndicats soit entreprise.

Anna Poissy explique que la commission de réflexion s'est en plus dotée d'une sous-commission chargée d'examiner plusieurs pistes d'évolution du journal parmi lesquelles le contenu et la périodicité.

Christine Ciol dit se retrouver dans le contenu et au contraire de Sébastien estime qu'il est important d'avoir des articles et interviews longues pour pouvoir approfondir des sujets.

Bernard Devert estime que pour les plans de travail de visite il serait utile d'avoir un état des abonnés.

Philippe Martinez remarque qu'il y a un problème technique de l'outil et de cohérence avec le cogitiel qui nécessite un grand travail de défrichage sur des listings que la fédération ne peut se permettre de prendre en charge.

Xavier Pétrachi se dit d'accord pour qu'une partie des 20 000 euros soit consacrée la souscription et l'autre à l'abonnement et l'accompagnement.

Philippe Martinez précise que la fédération doit être favorable à un soutien à la NVO, mais qu'il ne s'agit pas de verser de l'argent sans qu'en retour la direction du journal s'engage dans une vraie démarche d'abonnement.

Décision

Le CEF valide à l'unanimité moins une abstention la proposition du rapport d'Anna Poissy du versement de 20 000 euros avec une campagne d'abonnement à la NVO.



La Fédération de la métallurgie organise, les 5 et 6 juin 2013 à Montreuil, salle du CCN, ses Assises de l'automobile.

Déroulement des travaux

Mercredi 5 juin 2013

9h - Accueil des participants

10h - Introduction : Michel DUCRET

Interventions de camarades sur la situation de leur groupe (intervention de 5 mn environ)

PSA / RENAULT / VALEO / DELPHI / BOSCH / FAURECIA / RENAULT TRUCKS / Services de l'automobile

13h - 14 h Repas

14 h Reprise des travaux

Interventions autour d'une table ronde avec la participation d'experts 3E et représentants syndicaux.

- Nouvelles technologies :
- Véhicule thermique,
- Véhicule électrique,

- Véhicule hybride,
- Pile combustible,
- Impact sur la filière.

16h - Les perspectives d'actions:

- Analyse CGT de la filière automobile
- Propositions revendicatives

18h - Fin des travaux

19h30 - Repas fraternel et soirée dansante

Jeudi 6 juin 2013

8h30 - Accueil

9h - Début des travaux

Présentation SECAFI – Industrie automobile en Europe.

Thème : Pour une véritable politique industrielle du secteur automobile en EUROPE, quelle actions syndicales communes ?.

Introduction : Un représentant de la FTM chargé du secteur Europe, un représentant d'INDUSTRIALL.

Table ronde avec les délégations étrangères

12h30 - Enseignements et fin des travaux.

Suivant les événements, l'ordre du jour peut être amené à être modifié.

Pour vous inscrire

Mme, Mlle, M. Nom, Prénom _____

Mandat : _____

Adresse personnelle : _____ CP : _____ Ville : _____

Portable : _____ Courriel : _____

Syndicat - Entreprise : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Je participe les 5 et 6 juin Je participe le 5 juin Je participe le 6 juin Je participe à la soirée fraternelle

Besoin de chambre hôtel 5 juin

Bulletin à retourner à FTM-CGT – Activité Automobile, Case 433, 263 rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX

Fax : 01 55.82.86.16, Courriel : auto@ftm-cgt.fr